

Lundi 27 mai 2024

Maison des Sciences de l'Homme de Bordeaux / Salle 2

Séminaire dans le cadre du projet CLME-Lex

La catégorisation des langues minoritaires en Serbie

La **base de données** textuelle « Catégorisation des langues minoritaires en Europe » (CLME) est une plateforme disponible sur le site de la MSH Bordeaux (<https://www.mshbx.fr/base-clme/>) et de l'Université Bordeaux Montaigne (<https://baseclme.u-bordeaux-montaigne.fr>). Elle est née d'une collaboration entre linguistes et juristes qui ont décidé de croiser leurs regards sur les langues minoritaires en Europe à travers le prisme des notions utilisées, pour les catégoriser.

Le projet **CLME LEX** poursuit un objectif double : d'abord, il vise au **développement et à l'actualisation de la base**. Les données de la base sont nombreuses et fournies pour certaines langues (russe notamment), moins pour d'autres : il s'agit donc, à la fois, de recueillir des données dans d'autres langues (serbe, roumain...) et de compléter celles concernant les langues déjà présentes (allemand, basque...). Ensuite, à partir des données de la base, le projet vise à

l'élaboration d'un lexique plurilingue des notions catégorisantes de langues minoritaires.

Il s'agira, dans un premier temps, d'un travail de conception de ce lexique, qui conduira à revenir sur les traductions des notions à partir de la langue de travail qu'est le français et à voir aussi comment ces notions se présentent d'une langue à l'autre. Ce travail permettra d'établir les synonymies et, corrélativement, d'en définir les limites (synonymie totale ou pas) à l'intérieur de chaque langue ainsi que d'une langue à l'autre, tant en linguistique qu'en droit. Parfois, il peut y avoir une synonymie complète : il est alors intéressant de comprendre les enjeux qui ont présidé au choix d'un terme plutôt qu'un autre. Ce lexique plurilingue fera partie de la base mais sera également un outil spécifique et autonome qui pourra, dans un second temps, faire l'objet d'une publication spécifique en tant qu'ouvrage numérique, évolutif de fait.

Séminaire coordonné par Véronique BERTILE, Maître de conférences en Droit public à l'Université de Bordeaux, en collaboration avec Alain VIAUT, Directeur de recherche émérite au CNRS (UMR 5478 Iker)

Programme

- | | |
|-------------|--|
| 14h-14h15 | Véronique BERTILE , maître de conférences en droit public à l'Université de Bordeaux et Alain VIAUT , directeur de recherche émérite au CNRS,
Présentation du projet de recherche et de la base CLME |
| 14h15-15h | Ksenija DJORDJEVIC-LEONARD , maître de conférences HDR en Sciences du Langage à l'Université Paul Valéry Montpellier 3 (EA-739 Dipralang),
Réalité et gestion du multilinguisme en Serbie |
| 15h-15h20 | Victor GUSET , maître de conférences en droit public à l'Université de Rouen Normandie
Les effets de la ratification de la Charte européennes des langues régionales ou minoritaires du Conseil de l'Europe par la Serbie |
| 15h20-15h45 | Discussion
<i>Pause</i> |
| 16h-17h30 | Natalija BULIC , Université Paul Valéry Montpellier 3 (EA-739 Dipralang)
Présentation et discussion autour des premières notions identifiées pour le corpus serbe de la Base CLME |



Coordination et contacts

Véronique Bertile : veronique.bertile@u-bordeaux.fr
Alain Viaut : alain.viaut@orange.fr

